

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE 2012

Adopté par le Comité Directeur des 24 et 25 novembre 2012

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

Membres présents (12) : Jean-Paul TERS Président, Michel EDIAR Trésorier, Sandrine TAISSON Trésorière-adjointe, Marie-France CHARLES, Jean-Paul BAUDOIN, Jean-François DECHAVANNE, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Pascal LARMINACH, Alain MATTON, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH.

Membres excusés (4) : Michel CHARIAU (pouvoir à Michel EDIAR), Vincent FREY (pouvoir à Jean-Paul TERS), Mathieu GAGNOT (pouvoir à Hélène EDIAR), Chantal LENFANT (pouvoir à Marie-France CHARLES).

Membre de droit (1) : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

16 /16 présents ou représentés, le CD peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : MF. CHARLES, secrétaire-adjoint : J. POULAIN

1) Adoption du PV du CD du 23 mars 2012
Adopté à l'unanimité.

2) Adoption du PV du CD par vote électronique du 25 juin

Préambule :

Délais trop courts entre l'envoi des pièces et la date butoir d'un vote du CD, bien qu'il fut préparé depuis longtemps. Demande que l'envoi des pièces se fasse sept jours ouvrables avant le début du vote et plusieurs jours ouvrables avant la clôture du vote. Cette remarque est validée par tous. Il en sera ainsi dorénavant.

Suite à une autre question, il est possible de verrouiller son vote sur " Doodle ".

Alain Matton intervient et dit qu'il ne prend aucune décision seul. Il a fait des propositions de date pour juin 2013. Le calendrier 2012 a été difficile à établir, du fait de manque de candidatures dans les délais pour la semaine fédérale et des candidatures pour les Nationales concentrées sur mai et juin.

Challenge national des écoles de CO : si trop tard dans l'année, annulation et report peuvent être étudié.

En tenant compte des remarques et modifications définitives de calendrier :

CR adopté (vote pour : 12, contre : 3 (H. Ediar, M. Gagnot, P. Larminach), abstention : 1 (M. Ediar).

3) Adoption définitive du calendrier 2013 (pédestre, dont Jeunes, CO à ski et CO à VTT)

Prise en compte de la modification de date de la Nationale SE et du Challenge national des écoles de CO.

En juin 2013, la Nationale SE est décalée au 8/9 juin, la finale O'défi avancée au 1/2 juin.

Rappel : finir de nommer les experts rapidement (désignation incomplète à ce jour pour VTT et raid).

Le calendrier 2013 est adopté à l'unanimité.

4) Modification du règlement des compétitions

Des échanges prolongés ont lieu sur les propositions de modification et leurs pertinences. En fonction de la lecture des documents, les rectifications sont apportées.

Cas éventuel des perfusions administrées en cours d'épreuve (raids et courses à étapes) :

rappel du dernier texte législatif en vigueur (extrait) :

Arrêté du 5 juin 2012 fixant la liste des substances et méthodes dont la détention par le sportif est interdite en application de l'article L. 232-26 du code du sport (extrait) (JO du 23 juin 2012)

Méthodes interdites - VI. - Manipulation chimique et physique :

" 2° Les perfusions intraveineuses et/ou injections de plus de 50 ml par période de 6 heures sont interdites, sauf celles reçues légitimement dans le cadre d'admissions hospitalières ou lors d'examens cliniques. "

En cas de perfusion administrée en cours d'épreuve (raids et courses à étapes), l'éthique sportive est-elle alors respectée ?

La Commission raid est chargée de faire des propositions pour une meilleure équité sportive, qui seront intégrées dans le règlement des compétitions.

Nota : La quantité d'eau minimale obligatoire à emporter doit permettre une réelle autosuffisance, modifiable selon les conditions météo (1/2 l est insuffisant sur les raids du championnat de France).

Le statut des H10/D10 sur les courses nationales

Les H/D 12 et H/D 10 doivent pouvoir être classés au CN, devraient avoir un circuit chronométré, devraient-ils être titrés ? A préciser à la réunion des présidents de ligue, après avis de la commission des jeunes. Proposer des ateliers pour ces catégories sur toutes les courses ? Mettre une limite inférieure pour les relais (9 ans d'âge ou balise permettant d'accéder au niveau concerné par la catégorie souhaitée) ?

Le règlement doit être homogène quel que soit les formats de course.

Le Championnat de France des clubs CO à VTT : relais dans une division

Conserver la formulation proposée par la commission CO à VTT ou proposition de T. Vermeersch avec un classement des équipes et un classement club officiel (sur la meilleure équipe des trois meilleurs clubs pour le podium).

Temps de course du vainqueur de chaque relais et surtout le temps total estimé de l'équipe gagnante (cumul de coureurs, plus important qu'un niveau technique).

Vote : pour la proposition de la commission VTT (D. Etienne, JF. Dechavanne, JP. Ters (+V. Frey), JP. Baudoin, M. Ediar (+ M. Chariou), H. Ediar (+ M. Gagnot), P. Larminach)

Proposition T. Vermeersch (T. Vermeersch, S. Taisson, A. Matton, MF. Charles (+ C. Lenfant), J. Poulain)

La proposition de la commission est adoptée.

Les raids : précision sur la participation des jeunes : adopté.

Titre : préciser « coureurs licenciés ».

Classements : selon la catégorie de l'équipier le plus âgé, qui doit produire un certificat médical de surclassement (double surclassement par médecin du sport validé par médecin fédéral). Une équipe court sur le circuit de la catégorie la plus basse en marquant les points d'un classement de la catégorie la plus haute. Modification des points des circuits C et D.

Adopté à l'unanimité.

Circuits découverte : taxe fédérale ou non ? C'est le même tarif d'engagement que pour les circuits compétition. Le contrôleur fédéral passe sur tous les circuits.

Le texte définitif du RC 2013, après correction, sera adopté lors du CD de novembre.

5) Jeunes

Le Challenge national des écoles de CO aura lieu entre le 1/5 au 15/6 (fin juin n'est pas adapté).

Le passage des balises de couleur doit être organisé par les ligues et le challenge régional des écoles de CO par zone.

6) Organisation de l'homologation des écoles de CO pour le CFC 2013

Lettre de mise en conformité à envoyer individuellement à chaque club avec copie à la ligue concernant l'homologation des clubs de N1 et de N2, pour validation définitive à la réunion CD et des présidents de ligue en novembre pour les CFC 2013 (responsable P. Larminach).

7) Réunion de convention d'objectifs du 7 juin au Ministère (JPT et MVP)

La méthode de travail a changé : le Ministère ne tient plus compte des indicateurs en cette fin d'olympiade mais du bilan de l'olympiade.

Ont été abordés aussi, les thèmes suivants :

Problématique des certificats médicaux obligatoires pour les étrangers.

Problème de la non-reconnaissance de la cartographie comme équipement sportif.

Les cartes et PPO ne doivent pas être obsolètes.

Baisse du budget ministériel d'un M€ : - 2,38 % est appliqué à l'ensemble des fédérations.

Baisse des licenciés et augmentation des non-licenciés en France.

Il faut augmenter le nombre des licences parmi les pratiquants non-licenciés.

Implanter des clubs où il n'y en a pas ou renforcer les clubs existants.

Mettre en avant le sport-santé, de l'animation à l'entraînement, y compris en maison de retraite : cartographe des parcs.

Notre contrôle médical est ciblé sur le HN : ce n'est pas suffisant.

Les cadres médicaux doivent être en salariat, sinon risque de redressement URSSAF si honoraires.

Cadres techniques d'Etat en fonction des projets.

Renouveler la demande de délégation FFCO avant le 15/9.

Rattrapage de subvention pour nos projets de relations internationales 2011 (9 000 €) : cela comble la baisse attendue.

Pour 2013, les subventions exceptionnelles doivent passer par une demande au CNDS.

L'éthique : la santé à développer (prévention du dopage, encadrer les paris sportifs)

Valeurs éducatives de notre sport pour les jeunes

Quatre grands axes à mettre en œuvre : le haut-niveau, le développement, l'international et l'éthique.

Constats de l'olympiade avant les prochaines élections de mars 2013.

8) Présentation de la situation financière.

Présentation d'une série de tableaux expliquant la situation financière.

Bilan de la réunion du contrat d'objectifs, et du budget modifié qui en découle.

Poursuit-on la première licence gratuite pour les jeunes sur un évènement local (de type O'tour) ?

Croissance des licenciés + 4,5% (dont 2/3 O' record).

Logiciel de comptabilité SAGE installé + formation 2 jours effective.

Le changement d'entraîneur national nous a coûté 12 000 € non pris en charge par le Ministère (délai allongé).

Budget 2012 : Manque de recettes total par rapport au prévisionnel (- 46 400 €).

Baisse de poste nécessaire : Fonctionnement général : 4 400 €

 Formation : 1 500 €

 HN : 29 000 €

 Développement : 11 500 €

Le budget 2012 réactualisé est adopté à l'unanimité

9) Cadres techniques

Christophe Lafon est détaché sur sa demande à l'Université de Limoges au 1/9/2012.

Affectation le 1^{er} janvier 2013 de Simon Leroy, sur sa demande, venant de la DDJS du Pas-de-Calais.

10) Tableau des redevances 2012 et 2013

Ajout CO à VTT et CO à ski.

Les tarifs de la CO pédestre ont été appliqués de façon identique sur la CO à ski et la CO à VTT.

Le tableau voté en AG n'est pas modifié, mais il est complété par les redevances pour la CO à ski et la CO à VTT.

11) La JEC (Coupe d'Europe des Juniors) 2013 : état d'avancement du dossier

Dates proposées : 5-6-7 octobre 2013.

Philippe POGU est désigné comme contrôleur national.

12) Intervention d'Alain Matton

Calendrier 2014

Rotation des zones : n'empêche pas les candidatures des autres zones pour éviter les retards.

Le challenge des écoles de CO intègre les rotations pédestres.

Une rotation spécifique CO à VTT est mise en place.

Vote : adopté à l'unanimité.

Compétition du groupe national pédestre, présentation pour vote au CD de novembre :

Pas de Nationale le WE précédant ou suivant le CFC

Des Nationales distantes peuvent se faire 2 WE successifs.

Nationale NO en Normandie

Nationale NE dans le Jura : sprint Elite le 30/6 soir, MD (championnat de Suisse avec un club suisse ?) le 31/5 et

Nationale le 1/6 (avec Nationale Suisse ?) ; l'organisateur juridique des courses sur le territoire français doit être le club français, avec délivrance de pass'o et certificat médical.

Nationale SE en juin (14 et 15 idéalement) ou septembre (mais non qualificative)

Nationale SO en Charente-Maritime

Idéalement Nationales NO et SO à répartir en mars et en avril.

CFC 10 et 11 mai dans le Nord

Raid O'bivwak à la Pentecôte

Semaine fédérale en Provence du 25 au 31/08

CNE en Charente-Maritime à la Toussaint

Candidature Challenge des écoles de CO reçue du 83, zone S/O serait dans la rotation (quoique cette zone en ait fait la plupart les organisations).

Vote :

Pour rotation 2014 : 8 (S.Taisson, M.Ediar, M.Chariau, M.Gagnot, H.Ediar, P.Larminach, JF.Dechavanne, D.Etienne).

Pour CD83 : 8 (JP.Ters (voix prépondérante du Pdt), V.Frey, MF.Charles, C.Lenfant, T.Vermeersch, J.Poulain, A.Matton, JP.Baudouin) : adopté CD 83.

Le Challenge national des écoles de CO aurait lieu en juin 2014 dans la zone SE.

Un challenge des écoles par zone serait à mettre en place dès 2014.

Vont pouvoir compléter ce calendrier la CO à VTT, la CO à ski, les formations.

Bien entendu, tout cela en tenant compte du calendrier international.

Calendrier "annoncé" pour 2015

3 jours de Pâques en Alsace

Nationale NE : candidature du 88

Nationale SO : candidature CFC en Aquitaine (mais zone NE ?)

Six jours de l'île d'Oléron en juillet

13) Le cahier des charges des compétitions du groupe national, en lecture depuis décembre 2011.

A réétudier début septembre avec les avis après relecture des commissions.

14) Suite à donner à la demande d'un expert quant à la venue des futurs candidats à la gouvernance de la FFCO, lors du séminaire des experts des 17-18 novembre 2012.

Difficile car cela pourrait poser un problème d'équité juridique. Réponse négative.

15) Préparation de la réunion des présidents de ligue

Programme ouvert dont :

CDESI (importance de s'investir dans les commissions qui traitent de l'utilisation des espaces naturels), déclaration des cartes et ESO, informations commission technique, PES et accès au haut-niveau, budget, formation, questions des présidents.

Une invitation des futurs candidats déclarés, en réunion ouverte, lors du regroupement des présidents de ligue est demandée avec insistance par T. Vermeersch.

On peut lancer les candidatures officieuses aux élections de mars 2013 dès septembre 2012, et proposer à l'INSEP le 24 novembre une réunion ouverte à tous sur l'avenir de la FFCO de 14h à 17h, succédant à la réunion des présidents de ligue qui se tiendrait de 9h30 à 12h30, alors que le CD FFCO aura lieu ensuite de 17h le 24 à 12h le 25.

Un président de ligue pourrait présider la réunion.

Un temps de parole de quelques minutes serait accordé à chaque postulant.

Le Président fait part de son désaccord sur cette proposition qu'il juge non conforme à nos statuts et à notre règlement intérieur, et qui n'aura pour seul effet que de décourager certains à se présenter.

Vote pour l'invitation :

pour 6 : T.Vermeersch, JF.Dechavanne, P.Larminach, J.Poulain, S.Taisson, M.Gagnot

Abstention 4 : M.Ediar (+M.Chariau), H.Ediar, D.Etienne

Contre 5 : JP.Ters (+V.Frey), MF.Charles (+C.Lenfant), A.Matton

Non votant 1 : JP.Baudouin

Adopté, toutefois il est précisé que les candidatures au CD FFCO resteront ouvertes jusqu'au 1^{er} février 2013.

Une information dans CO Mag sera diffusée dès ce mois de septembre.

16) Intervention de Pascal Larminach

Sélections pour les championnats du monde ISF (Fédération internationale du sport scolaire) en avril 2013 (Portugal) :

Souhait de l'organiser pendant la Coupe des Pays Latins sur les catégories D16 et H16 (96 et 97) pour les licenciés UNSS et FFCO (une équipe de 4 dans chaque catégorie) : avenant à établir.

Si une D16 veut concourir pour une équipe garçon, elle devra courir en H16.

Délégué fédéral Alain Guillon.

Communiquer sur tous les lycées de France

Adopté à l'unanimité.

17) Compte-rendu des WOC 2011 de Pierre Durieux

La clôture finale se fera au cours du 1^{er} trimestre 2013 et sera adressée au Ministère.

Diffusion du compte-rendu au CD prochainement.

18) Intervention d'Hélène Ediar

Point d'avancement des deux contrats Artémis et Kisis.

Fin du contrat Artémis cette année.

Kisis : Lancement de la création du site dédié aux ligues et aux CD : détail des actions prévues.

Le contrat Noname a été renouvelé pour 2012-2015. Nouveau design du haut-niveau. Un lot complémentaire des anciennes tenues a été relooké gratuitement par Noname.

Les sportifs en stage et sélection équipe de France doivent être en tenue Noname.

Logo Noname sur les cartes et dossards

Contrat AirXtrem 2012-13 en cours.

Géoportail : ancienne demande du ministère : chiffrage Kisis.

IGN : formaliser le partenariat et valoriser la rubrique partenaire.

19) Position de la Fédération vis-à-vis du Groupements des raids multisports

La FFCO ne demandera pas de délégation pour les raids multisports pour respecter le souhait du Groupement qui veut rester indépendant.

De plus, au niveau international, l'IOF a voté contre l'intégration des raids multisports en son sein lors de sa dernière AG à Lausanne.

20) Intervention de Pascal Larminach

- Mise en place de conventions en rapport avec O'tour. Lien entre les établissements scolaires et les clubs. Liens avec les CRSU et STAPS. Faire remonter les modes de fonctionnement locaux réussis afin de les mutualiser. Définir les buts prioritaires : former des enseignants, développer la cartographie, les licenciés. Proposer des trames de convention. Dans le Nord, la Ligue forme des professeurs d'EPS à la cartographie. Licences gratuites primaires à poursuivre ?

- Mise au point sur les relations avec les fédérations scolaires et affinitaires. Commissions UNSS (besoin de correspondants pour les raids nature), UGSEL, FFSU (mettre en relation les présidents de ligue et de CRSU), USEP. Faire un organigramme de l'existant pour le prochain CD.

- Mise au point sur la formation des enseignants EPS. Demandes multiples sur le département de la Réunion : proposer un stage pris en charge par l'Education nationale ou avec un formateur extérieur (il n'y a pas de licencié FFCO à la Réunion).

- Règles de communications à rappeler, notamment par courrier électronique : confidentialité des échanges.

21) Intervention de Jean-Paul Baudoin

PPO : nouvelle plaquette en cours

ESO : récolte sur le plan national de leur mise en place. Modèle de poteau unique à proposer

Cartographie : symbole des objets particuliers les plus courants sur le site.

S'interroge sur la situation professionnelle de Thierry Gueorgiou : son contrat de cinq ans à la Défense nationale n'a pas pu être renouvelé. Il est actuellement sans emploi.

22) Courrier de Virginie Blum (Sillery orientation)

Procédure d'appel d'une décision de la Commission Pratiques sportives (mise d'une course au CN ou pas) : pas prévue dans nos textes

Demande en juillet 2012 (hors délai) : Le CD confirme que la décision est conforme au règlement des compétitions (inscriptions des courses au CN au 1^{er} décembre de l'année N-1).

23) Dénomination (abrégée) des ligue Nord-Pas-de-Calais et zone Nord-Ouest

Abréviation : la ligue NO (pour Nord-Pas-de-Calais) devient ligue NP, car il y a des confusions avec l'abréviation de la zone Nord-Ouest (elle aussi NO) dont elle est devenue membre.

Adopté à l'unanimité. Sera soumis à la réunion des présidents de ligue.

24) Prochains CD

CD les 24 et 25 novembre, après la réunion des présidents de ligue

CD de 2013 : 16 et 17 février

CD le vendredi soir 22 mars à 20h30, avant l'AG débutant le 23 mars à 10h (accueil 9h30) avec les élections le 24 au matin à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président
Jean-Paul TERS

Les Secrétaires de séance
Marie-France CHARLES et Joël POULAIN

